

# PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale du 13 juin 2015

L'an deux mille quinze, le treize juin, à onze heures quarante-cinq, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à l'Hôtel Best Western « Les 3 Clés » à Gembloux sur convocation du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2015.

16 membres effectifs présents ou représentés (10 membres présents + 6 procurations) sur 20 membres effectifs, 4 membres sont absents dont 2 excusés.

Cette Assemblée Générale est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire. Le Président constate que 16 membres sur les 20 membres effectifs sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Procès-verbal de l'AG du 12 avril 2014
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014
3. Présentation et approbation des budgets 2015 et 2016
4. Ratification de la liste des membres 2015
5. Cotisations 2016
6. Décharge aux administrateurs pour leur gestion
7. Préparatifs de la « *Nuit de l'Obscurité* » 2015
8. Projets et initiatives en cours et à venir.
9. Divers

#### Membres effectifs présents :

1. Francis VENTER
2. Philippe VANGROOTLOON
3. Philippe DEMOULIN
4. Alexis BRUCATO
5. Raoul LANNOY, délégué Astroclub Véga
6. Jacques RYGAERTS, délégué Charleroi Astronomie
7. Marc MAGONET, délégué Cercle Astronomique Mosan
8. Joseph MARTELEUR, délégué Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique
9. Thierry HANON-DEGROOTE
10. Marie ROY

#### Membres effectifs représentés :

1. Astronomie Centre Ardenne par procuration à Francis VENTER

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

2. Eurastro par procuration à Philippe DEMOULIN
3. Société Astronomique de Liège par procuration à Philippe DEMOULIN (avec substitution à Marc MAGONET)
4. Jean-Marie MENGEOT par procuration à Alexis BRUCATO
5. Astronamur par procuration à Thierry HANON-DEGROOTE
6. Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi par procuration à Joseph MARTELEUR

Membres effectifs absents et excusés :

1. Jean-Pierre SWINGS (démissionnaire)
2. Jean-Luc DIGHAYE, délégué Eurastro
3. Emmanuël JEHIN, délégué Groupe Astronomie de Spa
4. Francesco LO BUE, délégué Olympus Mons
5. André LAUSBERG, délégué Société Astronomique de Liège
6. Chistian WANLIN, délégué Astronomie Centre Ardenne
7. Roland BONINSEGNA
8. Jean-Marie MENGEOT
9. Frédéric THIENPONT, délégué Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)

Membres effectifs absents et non-excusés :

1. Ashraf NIAZ, délégué Club Astro d'Ottignies – Louvain-la-Neuve
2. Francesco LO BUE, délégué Olympus Mons

Le Président ouvre alors les débats sur les résolutions figurant à l'ordre du jour. Ces dernières seront soumises, le cas échéant, au vote des membres :

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 2014**

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres de l'Assemblée Générale, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 12 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

**2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2014**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier, Mr Alexis BRUCATO (voir document en annexe).

**3. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES BUDGETS 2015 ET 2016**

Après présentation des budgets des exercices 2015 et 2016, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits budgets tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier, Mr Alexis BRUCATO (voir document en annexe).

#### **4. RATIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES AU 13 JUIN 2015**

La liste des membres (effectifs et adhérents) au 13 juin 2015 a été présentée à l'Assemblée Générale (voir document en annexe). Le nombre de membres effectifs est de 20 personnes et associations. Par rapport à la situation après l'Assemblée Générale du 12 avril 2014, nous avons perdu 1 membre effectif à la suite de la volonté de Jean-Pierre SWINGS de démissionner. L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Jean-Pierre Swings.

Les membres adhérents ont fortement augmenté depuis l'année dernière (de 7 à 20) suite aux efforts de Jacques RYGAERTS.

Cet effort devrait être suivi par tous les membres de l'association, ceci afin d'obtenir un plus grand soutien tant financier que moral.

#### **5. COTISATIONS 2016**

Les cotisations actuelles 2015 sont de 20 € pour les clubs et associations membres effectifs, de 10 € pour les individuels membres effectifs, de 10 € pour les clubs et associations membres adhérents et de 5 € pour les individuels membres adhérents.

Nous espérons beaucoup d'une politique plus volontariste de la part de nos membres effectifs pour un recrutement de membres adhérents, dans l'esprit « carte de soutien ». Si cette politique donne ses fruits, l'Assemblée Générale pense que nous pourrions rester en 2016 avec les mêmes montants qu'en 2015.

Cet effort de promotion pourra être aidée par nos nouveaux dépliants. Une proposition a été faite pour imprimer au plus vite des cartes de membres adhérents et des formulaires d'inscription. Ainsi que des cartes de visite ASCEN.

#### **6. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS**

Les membres de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité, de donner décharge aux quatre administrateurs, Francis VENTER, Philippe DEMOULIN, Philippe VANGROOTLOON et Alexis BRUCATO, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

#### **7. PRÉPARATION NUIT DE L'OBSCURITÉ (10 OCTOBRE 2015)**

Le bricolage mobile (avec 2 types d'ampoules dont on peut comparer la consommation électrique et la luminosité) présenté par Philippe VANGROOTLOON lors de notre dernière réunion de travail du 28 février 2015 est apprécié par nos membres. Mais certains aimeraient disposer des plans (càd les étapes et les produits utilisés pour sa réalisation). Jacques RYGAERTS va s'occuper de cette demande.

Sur notre site web, on peut déjà trouvé des informations sur la Nuit de l'Obscurité 2015 à l'adresse [www.ascen.be/no/](http://www.ascen.be/no/). Il reste que l'adresse [www.nuitdelobscurite.be](http://www.nuitdelobscurite.be) pointe sur le site d'IEW (Inter-Environnement Wallonie). Marie ROY a contacté IEW afin de pouvoir récupérer cette dernière adresse pour notre propre compte.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

Joseph MARTELEUR va fournir au Conseil d'Administration un lien internet trouvé par Frédéric THIENPONT pour introduire une demande pour obtenir des fonds de la Région Wallonne.

Francis VENTER a contacté les 262 communes de Wallonie afin de leur demander de participer à leur manière à la Nuit de l'Obscurité 2015. Très peu ont répondu. Même les communes où le mail a été envoyé à l'échevin de l'Environnement et/ou de l'Energie. C'est assez déprimant mais pas très étonnant en définitive. Il est vrai que nous ne disposons plus de la caution d'IEW.

Nous devons relancer les communes. Une piste serait d'utiliser des politiciens de référence au niveau de la Région Wallonne pour convaincre ou du moins pouvoir faire passer notre message de manière plus forte au niveau des mandataires communaux.

Thierry HANON-DEGROOTE nous a confié qu'il y avait un intérêt pour la Nuit de l'Obscurité en Région Bruxelloise à Woluwe-St-Pierre.

En ce qui concerne la Nuit de l'Obscurité au Rouge-Cloître, Thierry HANON-DEGROOTE et Raoul LANNOY se proposent de contacter Rodrigo ALVAREZ du Planétarium afin de voir où ils en sont avec l'édition 2015.

## **8. PROJETS ET INITIATIVES EN COURS ET À VENIR**

- Projet « Fabuleux Jardin » du Soir

Plus de nouvelles de ce projet dans lequel nous aurions eu du mal à nous positionner.

- Salon des Mandataires 2016

Ayant été rejeté sur le fil pour le Salon des Mandataires de février 2015 (le principe des inscriptions des associations est basée sur le « premier qui demande, premier servi »), nous nous y prendrons plus tôt pour la prochaine édition de 2016, soit fin août ou début septembre 2015.

Nous avons pu constaté lors de l'édition 2014 à laquelle nous avons participé que les affiches en format A3 étaient trop petites sur notre stand et qu'il nous manquait des dépliants. Pour ces derniers, nous avons maintenant des dépliants et la possibilité d'en réimprimer selon les besoins. Pour les affiches, on est devant un choix : soit des affiches au format A2 fragiles (simple papier) et utilisables peu de fois, soit une solution plus durable et réutilisable sans problème.

- Anniversaire Fédération Francophones d'Astronomes Amateurs de Belgique

Le 16 avril 2016 aura lieu le dixième anniversaire de la FFAAB à l'Eurospace Center à Redu. Joseph MARTELEUR invite donc l'ASCEN à participer avec un stand dédié à la pollution lumineuse et à la présentation de notre association.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

- Dark Sky Park dans le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel

Nous avons été contacté par Jean-Paul BONIVER du parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ([www.bostrange.be](http://www.bostrange.be)) qui veut – comme le fait le parc allemand de l'Eifel qui lui est contigu ([www.nationalpark-eifel.de](http://www.nationalpark-eifel.de)) – lutter contre la pollution lumineuse. Voici ci-dessous le texte de ce mail :

« Je vous contacte concernant un projet que nous avons au Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel qui concerne en partie l'astronomie. En effet, nous souhaitons nous joindre à une initiative qui a été lancée dans le Parc national de l'Eifel. Un astronome allemand a dans ce cadre été mandaté pour le projet, il a été à la rencontre des communes de la région pour leur proposer de passer à un éclairage produisant moins de pollution lumineuse, ce qui se traduit par d'autres lampes, des systèmes de capteurs pour un éclairage non permanent, etc. En plus de cela, il organise des activités comme des observations du ciel, de la faune nocturnes mais aussi des conférences, choses qui rencontrent un certain succès là-bas.

Vu que le Parc étoilé créé fait partie de notre Parc, il nous a été demandé de voir si nous pourrions développer la chose de notre côté de la frontière. Nous avons donc rencontré l'astronome, qui nous a expliqué plus en détail ce qu'il avait fait. Nous souhaitons aussi rencontrer un représentant de l'Euregio, pour qu'il sache plus concrètement ce que nous voulons mettre en place (au vu de ce qui a été fait en Allemagne) et qu'il puisse nous conseiller sur le cadre de projet idéal et ce qu'il faut mettre en place.

Nous comptons en effet faire quelque chose de similaire, à savoir créer des points d'observation (un appareil de mesure de la luminosité va être placé à la station du Mont Rigi) et proposer quelques activités, mais aussi sensibiliser la population et les administrations locales pour un meilleur ciel nocturne.

C'est pour cela que je vous contacte. Même si rien n'est encore concrètement fait, puisqu'il y aura éventuellement un projet mais qu'on ne sait pas dire comment ça aboutira, je pense qu'il est bien que vous soyez au courant de notre volonté d'élaborer ce projet. En tant que spécialistes de l'astronomie, vous maîtrisez ce sujet et êtes probablement à même de nous aider dans son développement, si celui-ci est accepté.

Nous rencontrons ce lundi 22 juin à 14h le représentant Euregio à Botrange, ainsi que l'astronome allemand. Vous êtes libre de vous joindre à nous si vous le souhaitez, mais sachez toutefois que cette rencontre se fera principalement en allemand. Néanmoins, vous êtes informé de notre démarche et pourriez nous servir de référence à l'avenir, quand le cadre du projet sera défini.

Si vous voyez là un intérêt pour vous, n'hésitez à vous manifester pour que je puisse répondre à vos éventuelles questions. Si vous souhaitez être représentés à notre prochaine réunion, vous êtes les bienvenus.

En espérant avoir de vos nouvelles et peut-être pouvoir travailler avec vous. »

Réponse d'Emmanuel JEHIN du Groupe Astronomie de Spa (GAS) :

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

« Il s'agit d'une excellente initiative! et je suis très intéressé. Je suis astronome à l'université de Liège et président du Groupe Astronomie de Spa [www.groupeastronomiespa.be](http://www.groupeastronomiespa.be) et très sensibilisé à ce problème depuis de nombreuses années.

Voici des années que nous organisons «la Nuit de l'Obscurité» à Spa [www.groupeastronomiespa.be/nuit\\_obscurite2012.htm](http://www.groupeastronomiespa.be/nuit_obscurite2012.htm) ainsi que dans d'autres communes de Wallonie avec jusqu'à récemment l'appui de Inter Environnement Wallonie. Le but est de sensibiliser la population à ce problème qui est une véritable pollution et gaspillage d'énergie. [www.ascen.be/no/index.htm](http://www.ascen.be/no/index.htm)

Je suis un des membres fondateurs de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) qui regroupe les clubs d'astronomes amateurs et des associations de protection de la nature [www.ascen.be](http://www.ascen.be).

J'ai des contacts avec l'association française correspondante qui est très active et à mis sur pied le label « Villages étoilés » en France qui remporte un vif succès (intérêt pour le tourisme, retour à ciel pur de qualité).

Créer dans notre région une telle réserve de ciel noir, me semble tout à fait possible et serait très bénéfique pour le tourisme, l'image de marque de la région et la nature bien sûr. Tout en amenant des économies d'énergie dans la région si nous pouvons faire changer les mauvaises habitudes et surtout les mauvais lampadaires. Il y a des solutions pour lutter contre cette pollution mais on constate que malheureusement la situation se dégrade d'année en année. Nous avons un petit instrument au club de Spa pour mesurer la noirceur du ciel nocturne.

Je ne sais pas à quel niveau vous compter me faire intervenir mais je suis intéressé de prendre part à cette démarche et vous aider au niveau technique, et avec notre club d'astronomie.

Ce n'est pas possible de faire la réunion en anglais ? Je peux prendre congé lundi après-midi pour venir. J'habite à Spa. »

- projet de mesure de la qualité du ciel

Le projet de mesure de la qualité du ciel dont nous avait parlé Thierry HANON-DEGROOTE lors de notre réunion du 28 février a bien avancé. Thierry est arrivé à la fin de l'étude.

2 types de présentation possibles :

- soit l'exposé « court » càd la plus simple basée sur une photo du ciel avec un appareil photo numérique (APN) et voir la compatibilité avec un appareil de mesure de la pollution lumineuse (SQM : Sky Quality Meter). La modélisation doit être confortée par des observations, ce qui est une approche différente des cartes de pollution lumineuse qui sont basées elles sur des calculs qui tient compte des populations.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

- soit l'exposé « long » qui explique d'où vient la méthode. Cette méthode permet de caractériser les différents APN et même les capteurs photo des smartphones.

Pour la conférence « Mesure de la qualité de ciel nocturne par APN », il a été demandé à Thierry de faire la conférence « longue », donc : théorie + pratique. Celle-ci sera organisée via l'ASCEN et la FFAAB. Le but est de « caractériser » le maximum possible d'APNs à cette occasion.

Mais cela exige un « site » qui puisse à la fois cumuler une zone « conférence » et une zone « prise de mesure » avec une obscurité correcte ( $> 18-19$  mag/arcsec<sup>2</sup>, mesure SQM, pour ceux qui connaissent). Il faut aussi une certaine « sécurité » pour les APN qui doivent rester à l'extérieur pour opérer.

Dans ces conditions, les acteurs pourront repartir avec un appareil calibré pour leurs mesures locales.

Les Locaux évoqués sont :

- Lat 5050 : pas possible
- AstroVega : pas possible
- AstroNamur : difficile si on doit accueillir plus de 10 personnes (avec leur PC)
- OCA : idéal mais fort loin... Et il faut réagir selon le temps (si pluie : pas la peine)

## 9. **DIVERS**

- Page Facebook ASCEN

Marie ROY se propose de créer un Groupe Facebook pour l'ASCEN.

- Événements et expositions de « LUMIÈRES, DES EXPOS QUI VOUS ÉCLAIRENT »

Nous avons reçu des remerciements pour avoir collaboré à la mise en place de l'exposition « City by light » à la Maison de la Métallurgie.

Le vernissage global des événements et expositions de « LUMIÈRES, DES EXPOS QUI VOUS ÉCLAIRENT » se déroulera le jeudi 25 juin 2015, dans les locaux de La Lumière, rue Sainte-Véronique, 17 à Liège.

Même si cela ne représente pas une avancée extraordinaire pour notre lutte contre la pollution lumineuse, on peut quand même remarquer qu'auparavant, il y a une dizaine d'années, jamais ce genre d'exposition sur la lumière aurait introduit la problématique des nuisances dues aux éclairages nocturnes dans ce genre d'exposition. Petit à petit les esprits commencent à changer. Espérons que les comportements suivront !

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du conseil d'administration présents à la réunion.



## CONVOCACTION à l'Assemblée Générale de l'ASCEN

Montignies sur Sambre, le 22 avril 2015

Sur décision du Conseil d'Administration, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL sont conviés à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **samedi 13 juin 2015** à l'hôtel des 3 clés à Gembloux **à 11 heures**.

Les points suivants seront présentés à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'AG du 12 avril 2014
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014
3. Présentation et approbation des budgets 2015 et 2016
4. Ratification de la liste des membres 2015
5. Cotisations 2016
6. Décharge aux administrateurs pour leur gestion
7. Préparatifs de la « *Nuit de l'Obscurité* » 2015
8. Projets et initiatives en cours et à venir.
9. Divers

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible d'être représenté par un autre membre effectif, comme prévu aux statuts. Pour cela, il vous faut établir une procuration suivant un des modèles qui vous sont fournis en annexe de cette convocation puis la communiquer à la personne qui vous représentera.

Nos statuts prévoient que chaque membre effectif ne peut être porteur que d'une seule procuration. Il est donc important de **contacter en préalable** la personne à qui vous désirez donner une procuration afin d'être sûr qu'elle soit présente à la réunion et libre de toute autre procuration. Les associations membres effectifs ont toujours la possibilité de choisir un autre délégué que le délégué habituel.

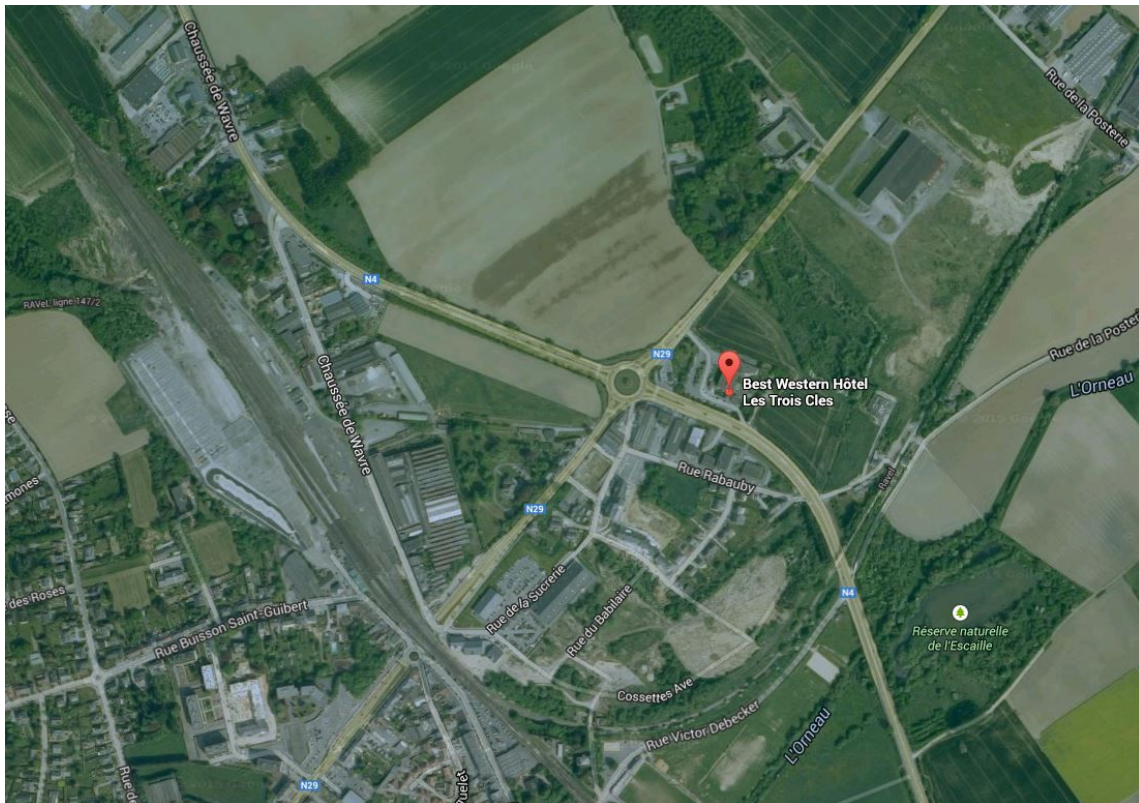
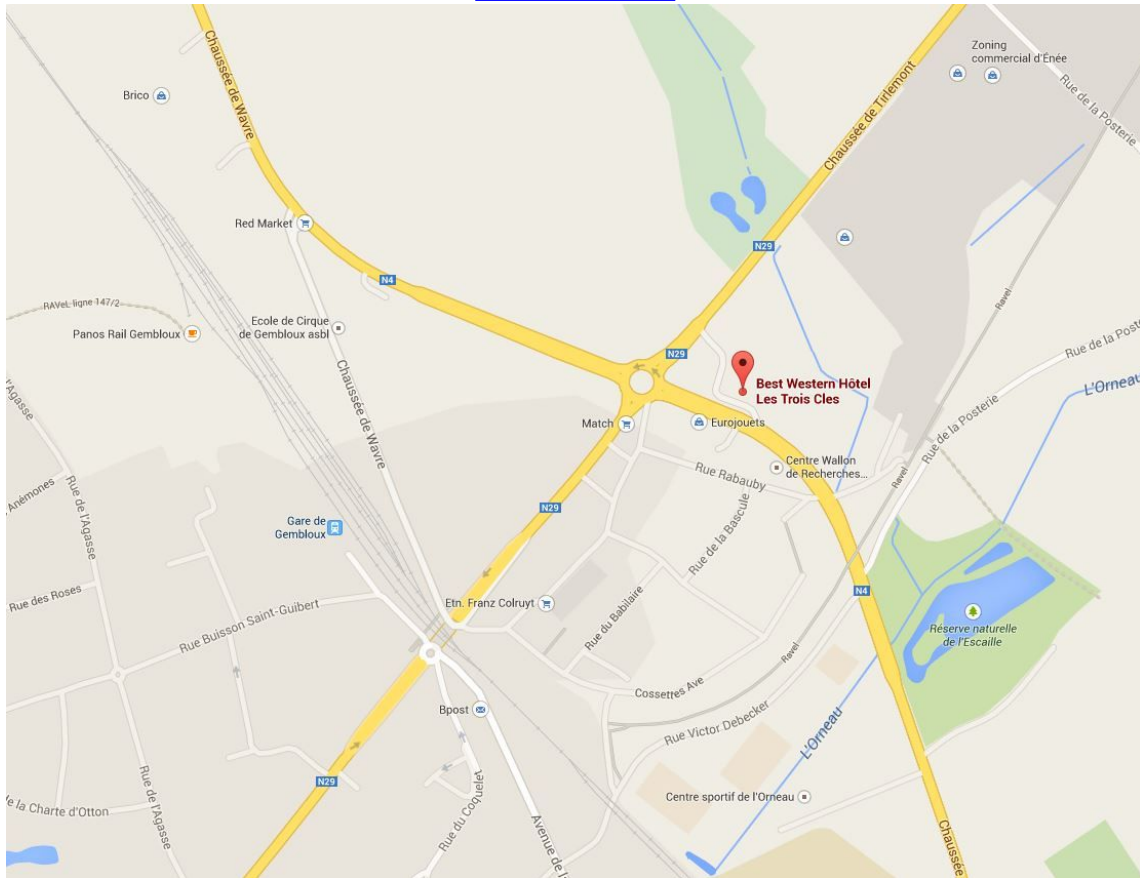
D'après la loi sur les ASBL, 1/20<sup>ème</sup> des membres effectifs, c'est-à-dire dans notre cas **1** membre effectif peut également exiger qu'un point soit porté par vous à l'ordre du jour. Vous disposez jusqu'au **lundi 8 juin 2015** pour avertir le Secrétaire de votre décision d'apporter un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Philippe VANGROOTLOON  
Secrétaire  
Tél : 0499.16.26.02 (gsm) et 071.32.58.18  
[philippe.vangrootloon@gmail.com](mailto:philippe.vangrootloon@gmail.com)  
Rue Pays de Liège, 30  
B-6061 Montignies sur Sambre

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

**A** = Hôtel Best Western « Les 3 clés », Chaussée de Namur 17 à B-5030 GEMBOUX

[www.3cles.be](http://www.3cles.be)



---

Rue du Dolberg, 7 B-6780 Messancy

N° d'entreprise : 0809.876.952

[www.ascen.be](http://www.ascen.be)

# DÉPENSES

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2014

	Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Dépenses						
			N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Marchandises	Salaires	Services biens	Autres			
															Montant	Description		
	1-janv.-14	ouverture																
1	14-févr.-14	Frais de gestion compte		3,00 €							3,00 €							
2	14-févr.-14	Frais de gestion carte		3,00 €							3,00 €							
3	14-févr.-14	Redevance de service retrait/paiements		1,75 €							1,75 €							
4	28-févr.-14	IEW Cotisation 2014 ASCEN		45,00 €							45,00 €							
5	5-août-14	Frais de gestion compte		3,00 €							3,00 €							
6	5-août-14	Frais de port		0,70 €							0,70 €							
7	2-juin-14	Mundo salle Yangtse Ascen		15,00 €							15,00 €							
8	2-juin-14	Frais de gestion compte		3,00 €							3,00 €							
9	2-juin-14	Redevance de service retrait/paiements		1,75 €							1,75 €							
10	4-nov.-14	Mundo reunion ASCEN 1314151		35,00 €							35,00 €							
11	4-nov.-14	Remboursement moniteur		121,97 €							121,97 €							
12	4-nov.-14	Frais de gestion compte		3,00 €							3,00 €							
	31-déc.-14	cloture																
<b>Total des dépenses:</b>				<b>236,17 €</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>236,17 €</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>

# RECETTES

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2014

Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Recettes							
		N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Cotisations	Dons	Subsides	Autres				
														Montant	description			
01/01/14	Reprise 2013		1.055,75 €							1.055,75 €								
14-févr.-14	Cotisation effectif Charleroi Astronomie	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €							
14-févr.-14	Cotisation effectif FFAAB	2	20,00 €							20,00 €	20,00 €							
14-févr.-14	Cotisation effectif Roland Boninsegna	3	10,00 €							10,00 €	10,00 €							
14-févr.-14	Cotisation effectif Philippe Vangrootloon	4	10,00 €							10,00 €	10,00 €							
14-févr.-14	Cotisation effectif CAO-LLN	5	20,00 €							20,00 €	20,00 €							
14-févr.-14	Cotisation effectif Alex Brucato	6	10,00 €							10,00 €	10,00 €							
14-févr.-14	Cotisation Francis Venter	7	10,00 €							10,00 €	10,00 €							
14-févr.-14	Cotisation Cercle Astr. Montignies s. Sambre	8	20,00 €							20,00 €	20,00 €							
28-févr.-14	Cotisation effectif Eurastro	9	20,00 €							20,00 €	20,00 €							
5-août-14	Cotisation effectif Jean-Marie Mengeot	10	10,00 €							10,00 €	10,00 €							
										0,00 €		0,00	0,00					
			1.205,75 €		0,00		0,00		0,00	1.205,75 €	150,00 €	0,00	0,00	0,00 €				

# ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

## ANNÉE 2014

Dépenses		Recettes	
		Reprise	1.055,75 €
Marchandises		Cotisations	150,00 €
Rémunérations		Dons et legs	-
Biens et services divers		Subsides	
Autres dépenses	236,17 €	Autres recettes	0,00 €
Total dépenses	<b>236,17 €</b>	Total recettes	<b>1.205,75 €</b>

# ÉTAT DU PATRIMOINE

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

## ANNÉE 2014

Avoirs		Dettes	
Immeubles (terrains, ...)		Dettes financières	
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Machines		Dettes à l'égard des fournisseurs	
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Mobilier et matériel roulant		Dettes à l'égard des membres	
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
Stocks		Dettes fiscales, salariales et sociales	
Créances		Produits à reporter	
Placements de trésorerie			
Liquidités	<b>969,58 €</b>		
Autres actifs		Autres dettes	

# BUDGET 2015

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
N° Entreprise : 0809.876.952

### Recettes

Cotisations	430,00 €
Dons	
Subsides	

**total recettes :** 430,00 €

### Dépenses

Frais de compte	25,00 €
hebergement du site	15,00 €
Frais de timbre	5,00 €
Cotisation IEW	45,00 €
Matériel publicitaire	160,00 €
Divers	50,00 €
Boite à lumière	120,00 €

**total dépenses :** 420,00 €

### Solde

10,00 €

Reprise 2014 1.205,00 €

Disponible au 31/12/2015 1.215,00 €

# BUDGET 2016

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
N° Entreprise : 0809.876.952

### Recettes

Cotisations	500,00 €
Dons	
Subsides	

**total recettes :** 500,00 €

### Dépenses

Frais de compte	25,00 €
hebergement du site	15,00 €
Frais de timbre	5,00 €
Cotisation IEW	45,00 €
Matériel publicitaire	200,00 €
Divers	150,00 €

**total dépenses :** 440,00 €

### Solde

**60,00 €**

Reprise 2015 1.215,00 €

Disponible au 31/12/2016 1.275,00 €





Francis Venter &lt;francis.venter@gmail.com&gt;

---

**Assemblée Générale ASCEN - 2ème essai :-)**

---

**Jean-Pierre Swings** <jpswings@ulg.ac.be>

3 avril 2015 07:48

À : Francis Venter &lt;francis.venter@gmail.com&gt;

Cc : Philippe Demoulin &lt;philippe.demoulin.deulin@gmail.com&gt;

Monsieur le Président,

Mon inactivité dans le contexte de l'ASCEN ( et de ses Assemblées générales ) m'incite à vous demander de me retirer de la liste des membres.

J'apprécie beaucoup les activités de l'Association mais ne souhaite plus recevoir tous les e-mails relatifs à des sujets auxquels je ne participe pas.

Merci de votre compréhension.

Avec mes vœux de succès pour vos démarches futures, et encore bravo pour votre Bulletin,

Jean-Pierre Swings

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

--

Jean-Pierre SWINGS ( Prof. Hon. )

Université de Liège

Institut d'Astrophysique et Géophysique

Allée du 6 Août, 17

B-4000 LIEGE ( Belgium )

Phones : + 32 4 3669715/3837411 off./home

+ 32 496292301 cell.

# LISTE DES MEMBRES ASCEN 2015

Situation au 13 juin 2015

N°	Nom ou dénomination sociale	Effectif ou Adhérent ?	Délégué Club Association 1	Délégué Club Association 2	Mail 1	Mail 2
1	Astronomie Centre Ardenne (ASBL CNB SPIA)	Effectif	Christian WANLIN		christian.wanlin@gmail.com	
2	Charleroi Astronomie	Effectif	Jacques RYGAERTS		jacques.rygaerts@gmail.com	
3	Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	Effectif	Ashraf NIAZ		niaz.ashraf@gmail.com	
4	Société Astronomique de Liège	Effectif	André LAUSBERG		a.lausberg@skynet.be	
5	Astronamur	Effectif	Julien LEMAIRE	Pascal STAUTE	lemjulien@gmail.com	pascalstaute@hotmail.com
6	Groupe Astronomie de Spa	Effectif	Emmanuel JEHIN		ejehin@ulg.ac.be	
7	Astrovega	Effectif	Raoul LANNOY		raoul.lannoy@pandora.be	astroraoul@gmail.com
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	Effectif	Francesco LO BUE		francesco.lobue@umons.ac.be	
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	Effectif	Joseph MARTELEUR		josephmarteleur@hotmail.com	
10	EurAstro	Effectif	Jean-Luc DIGHAYE		jdighaye@skynet.be	
11	BONINSEGNA Roland	Effectif			roland.boninsegna@skynet.be	
12	MENGEOT Jean-Marie	Effectif			jean.marie.mengeot@gmail.com	
13	HANON-DEGROOTE Thierry	Effectif			tff@tffonweb.eu	
14	Cercle Astronomique Mosan	Effectif	Marc MAGONET		marc.magonet@gmail.com	
15	VENTER Francis	Effectif			francis.venter@gmail.com	
16	DEMOULIN Philippe	Effectif			philippe.demoulin.deulin@gmail.com	
17	VANGROOTLOON Philippe	Effectif			philippe.vangrootloon@gmail.com	
18	ROY Marie	Effectif			roy.marie@skynet.be	
19	BRUCATO Alex	Effectif			alexbrucato@gmail.com	
20	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	Effectif	Frédéric THIENPONT		frederic.thienpont@skynet.be	
1	VAN DEN BROECK Michel	Adhérent			fermedesfees@busmail.net	
2	ALF Marie-Claire (avec VAN DEN BROECK Michel)	Adhérent			fermedesfees@busmail.net	
3	VAN DEN ABBEEL Fernand	Adhérent			fernand.vandenabbeel@skynet.be	
4	LEMAIRE Stéphane	Adhérent			Stephane.Lemaire@mil.be	
5	LEDENT Francis	Adhérent			francis.ledent@unilever.com	
6	RYGAERTS Sophie	Adhérent			sophie.rygaerts@gmail.com	
7	DEVOS Michel	Adhérent				
8	GREFFE Jean-Louis	Adhérent			jean-louis.greffe@laposte.net	
9	BLAVIER Philippe	Adhérent			pb.blavier@gmail.com	
10	VULLO Carolina	Adhérent			casquetina@hotmail.com	
11	GOLARD Ghislaine	Adhérent			ghmiserque@gmail.com	
12	MISERQUE Pol	Adhérent			polmiserque@gmail.com	
13	CASTIAUX Nicole	Adhérent			nicole.castiaux@hotmail.com	
14	KNOOPS André	Adhérent			andre.knoops@belgacom.net	
15	GIGLIO Giuseppe	Adhérent			marlanog@voo.be	
16	WATTIAUX Jean-Pierre	Adhérent			charlie-isa@hotmail.com	
17	BARTOLOTTI Emanuela	Adhérent			emanuela-b@hotmail.com	
18	DOLLINGER Fernanda	Adhérent				
19	DOFFINY Jacques	Adhérent			jdoffiny@hotmail.com	
20	DOFFINY Luce	Adhérent			luce@doffiny.com	

# REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS AU 13 JUIN 2015

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social
1	Astronomie Centre Ardenne, section des Cercles des Naturalistes de Belgique	ASBL	Rue des Ecoles, 21 à B-5670 Vierves sur Viroin
2	Charleroi Astronomie	ASBL	Avenue Reine Elisabeth, 14 à B-6280 Villers-Poterie
3	Club Astro d'Otignies-Louvain-la-Neuve	association de fait	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
4	Société Astronomique de Liège	ASBL	Avenue de Cointe, 5 à B-4000 Liège
5	Astronamur	ASBL	Rue Charles Zoude, 53 à B-5000 Namur
6	Groupe Astronomie de Spa	ASBL	Rue des Petits Sapins, 39 à B-4900 Spa
7	Astroclub Véga	association de fait	Nerviersstraat, 19 à B-2018 Antwerpen
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	personnalité civile (loi du 7 juillet 1920)	Place du Parc, 20 à B-7000 Mons
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	ASBL	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo
10	EurAstro	association de fait	Helfendorfer Str., 7/4 à D-81671 München
11	BONINSEGNA	Roland	Rue de Mariembourg, 45 à B-5670 Dourbes
12	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur
13	HANON-DEGROOTE	Thierry	Rue du long Chêne, 37 à B-1970 Wezembeek
14	Cercle Astronomique Mosan	ASBL	Herbuchenne, 50 à B-5500 Dinant
15	VENTER	Francis	Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy
16	DEMOULIN	Philippe	Rue Saint-Maur, 95 à B-4000 Liège
17	VANGROOTLOON	Philippe	Rue Pays de Liège, 30 à B-6061 Montignies sur Sambre
18	ROY	Marie	Rue du Château, 12A à B-5030 Grand Manil
19	BRUCATO	Alexis	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
20	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	ASBL	Rue François Reconnu, 73 à B-6061 Montignies-sur-Sambre

# REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date demande	Date admission	Date retrait ou exclusion	Motif admission	Motif retrait / exclusion
1	Astronomie Centre Ardenne, section des Cercles des Naturalistes de Belgique	ASBL	Rue des Ecoles, 21 à B-5670 Vierves sur Viroin	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
2	Charleroi Astronomie	ASBL	Avenue Reine Elisabeth, 14 à B-6280 Villers-Poterie	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	Waterloo Astronomie	association de fait	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo	15/12/2008	15/12/2008	11/05/2010	membre association de fait ASCN	Abandon -> membre adhérent (mail 11 mai 2010)
3	Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	association de fait	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
4	Société Astronomique de Liège	ASBL	Avenue de Cointe, 5 à B-4000 Liège	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
5	Astronamur	ASBL	Rue Charles Zoude, 53 à B-5000 Namur	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
6	Groupe Astronomie de Spa	ASBL	Rue des Petits Sapins, 39 à B-4900 Spa	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
7	Astroclub Véga	association de fait	Nerviersstraat, 19 à B-2018 Antwerpen	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	personnalité civile (loi du 7 juillet 1920)	Place du Parc, 20 à B-7000 Mons	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	ASBL	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	
10	EurAstro	association de fait	Helfendorfer Str., 7/4 à D-81671 München	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	
11	BONINSEGNA	Roland	Rue de Mariembourg, 45 à B-5670 Dourbes	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	SWINGS	Jean-Pierre	Ruelle Colèt, 3 à B-4163 Anthistes	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	Démission : mail du 3 avril 2015
	KOECKELENBERGH	André	Rue des Trieux, 57 à B-5651 Rognée (Walcourt)	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	Décès 23 juin 2014
12	HANON-DEGROOTE	Thierry	Rue du long Chêne, 37 à B-1970 Wezembeek	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	MASSAER	Pierre	Rue du Grandchamp, 10 à B-6200 Châtelet	3/02/2009	30/05/2009	30/05/2009	par décision du CA du 30.05.2009	Abandon -> délégué Astronamur
	PULINX	Émile-Marie	Rue de Ferrières, 30 à B-1341 Céroux-Mousty	17/02/2009	30/05/2009	14/06/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission : mail du 14 juin 2012
	MATHAY	Marc	Nacherstrooss, 38 à L-9674 Nocher Route (GDL)	23/02/2009	30/05/2009	13/06/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission : mail du 13 juin 2012
	RICHIR	Maxime	Rue Ruplémont, 12 à B-5000 Namur	28/04/2009	30/05/2009	21/01/2010	par décision du CA du 30.05.2009	Abandon -> membre adhérent
13	Cercle Astronomique Mosan	ASBL	Herbuchenne, 50 à B-5500 Dinant	24/04/2009	30/05/2009		par décision du CA du 30.05.2009	
	DE KERCHOVE	Amaury	Avenue du Château, 6 à B-7941 Attre	27/05/2009	30/05/2009	8/09/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission (communication tél avec P. Vangrootloon)
	Cercle Scientifique de Charleroi	association de fait	Try des Marais, 90 à B-5651 Tarcienne	1/03/2010	29/03/2010	17/04/2011	par décision des administrateurs du 29.03.2010	Abandon -> membre adhérent CAAPC
	DELSAUX	Guillaume	Place Léopold, 2B à B-6460 Chimay	5/05/2010	5/05/2010	1/07/2012	par décision des administrateurs du 05.05.2010	Abandon -> a déménagé sans laisser d'adresse

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date demande	Date admission	Date retrait ou exclusion	Motif admission	Motif retrait / exclusion
14	VENTER	Francis	Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	
	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur	24/09/2010	1/01/2011	29/06/2013	par décision des administrateurs du 24.09.2010	Démission lors de l'AG 29/06/13
15	DEMOULIN	Philippe	Rue Saint-Maur, 95 à B-4000 Liège	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	
16	VANGROOTLOON	Philippe	Rue Pays de Liège, 30 à B-6061 Montignies sur Sambre	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	
	CONTOR	Claude	inconnue	9/11/2010	15/11/2010	12/04/2014	par décision des administrateurs du 15.11.2010	Effectif -> Adhérent décision AG 12/4/2014
	BERTRAND	Pierre	Avenue du Panthéon, 89 à B-1081 Bruxelles	20/04/2011	27/04/2011	14/05/2013	par décision des administrateurs du 27.11.2011	décédé le 14 mai 2013
17	ROY	Marie	Rue du Château, 12A à B-5030 Grand Manil	10/01/2013	10/01/2013		par décision des administrateurs du 10.01.2013	
18	BRUCATO	Alex	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche	25/06/2013	26/06/2013		par décision des administrateurs du 26.06.2013	
19	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	ASBL	Rue François Reconnu, 73 à B-6061 Montignies-sur-Sambre	19/01/2014	26/01/2014		par décision des administrateurs du 26.01.2014	
20	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur	8/07/2014	8/07/2014			